République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
~~~~~~

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 12 avril 2021
~~~~~~

BUDGET ANNEXE ZAE LES TREILLES - ANIANE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 12 avril 2021 à 16h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 1 avril 2021.

Étaient présents ou représentés	Mme Maria MENDES CHARLIER, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, Mme Florence QUINONERO, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.
Procurations	M. Gilles HENRY à M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. David CABLAT à M. Jean-Claude CROS.
Absents	M. René GARRO, Mme Agnès CONSTANT, M. Robert SIEGEL, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : *16*	Présents : 39	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.
Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;
VU l'article L.1612-2 du même code ;
VU la délibération n°2131 du Conseil communautaire en date du 22 mars 2021 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation budgétaire 2021 ;
VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 15 février 2021.

CONSIDERANT les éléments de contexte du budget annexe ZAE Les Treilles, Aniane 2021 et les orientations budgétaires suivantes :

- Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 397K€ comprenant :

- 2K€ de maîtrise d'œuvre
- 42K€ de travaux de voirie
- 5K€ de transfert de charge
- 5K€ intérêts emprunts
- 1343 K€ de variation de stocks

- Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 1 452K€ dont 239K€ de déficit antérieur reporté,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,
- d'adopter le budget annexe PAE Les Treilles à Aniane pour l'exercice 2021 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux documents ci-annexés et présenté chapitre par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2579 le 19 avril 2021
Publication le 19 avril 2021
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 19 avril 2021
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20210412-2960-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO

Budgets annexes de PAE – Budget primitif 2021.

Section de fonctionnement des dépenses et des recettes :

	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac	Le Pouget
Dépenses	PAE Les Treilles	PAE La Tour	PAE La Garrigue	PAE E.Carles	PAE ZAC La Croix	Extension PAE Trois Fontaines
Total	1 639 272,53	844 393,87 €	1 999 551,46 €	522 841,70 €	3 023 073,52 €	704 219,36 €
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité

Recettes	PAE Les Treilles	PAE La Tour	PAE La Garrigue	PAE E.Carles	PAE ZAC La Croix	Extension PAE Trois Fontaines
Total	1 639 272,53	844 393,87	1 999 551,46	522 841,70	3 023 073,52	704 219,36
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité

Budgets annexes de PAE – Budget primitif 2021.

Section d'investissement des dépenses et des recettes :

	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac	Le Pouget
Dépenses	PAE Les Treilles	PAE La Tour	PAE La Garrigue	PAE E.Carles	PAE ZAC La Croix	Extension PAE Trois Fontaines
Total	1 452 387,04 €	933 393,87 €	2 732 469,70 €	1 025 683,40 €	11 792 299,55 €	789 390,42 €
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité

Recettes	PAE Les Treilles	PAE La Tour	PAE La Garrigue	PAE E.Carles	PAE ZAC La Croix	Extension PAE Trois Fontaines
Total	1 452 387,04 €	933 393,87 €	2 732 469,70 €	1 025 683,40 €	11 792 299,55 €	789 390,42 €
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité

243 400 694

BUDGET PAE LES TREILLES
BP2021

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 39
Nombre de suffrages exprimés : 44

Présenté par le Président

VOTES : Pour : 44 Contre :

Date de convocation : 01/04/2021

Le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 12 avril 2021

Le Conseil communautaire

Commune	Nom				Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC				
ANIANE	Nicole	MORERE				
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD				
AUMELAS	Ronny	PONCE	Sandrine	LOUKANI (suppléante)		
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile	LEMOINE (suppléante)		
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU	Florence	LAUSSEL (suppléante)		
BELARGA	José	MARTINEZ	Cécile	LANGREE (suppléante)		
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE	Jean-Manuel	YORIS (suppléant)		
GIGNAC	Jean-François	SOTO				
GIGNAC	Martine	LABEUR				
GIGNAC	Olivier	SERVEL				
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ				
GIGNAC	Philippe	LASSALVY				
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN				
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL				
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis	RANDON (suppléant)		
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Danielle	HOCHART (suppléante)		
LAGAMAS	Christian	VILOING	Pierre	ANCIAN (suppléant)		
LE POUGET	Thibaut	BARRAL				
LE POUGET	Josette	CUTANDA				
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUJENS				

Commune	Nom				Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU				
MONTARNAUD	Gilles	HENRY				
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI				
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Catherine	GIL (suppléante)		
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO	Bernard	PINGAUD (suppléant)		
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles	BOULOUYS (suppléant)		
POUZOLS	Véronique	NEIL	Francis	RICARD (suppléant)		
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD	Christelle	AVIAT (suppléante)		
PUILACHER	Martine	BONNET	Mohamed	EL MAHI (suppéant)		
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN				
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC				
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES				
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS				
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ				
ST ANDRE DE SANGONIS	Maria	MENDES CHARLIER				
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO				
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal	THEVENIAUD (suppléant)		
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard	CAUMEIL (suppléant)		
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL	Jean-Philippe	MORESMAU (suppléant)		
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE				
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK				
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN				
ST PARGOIRE	Agnès	CONSTANT				
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne	GELLY (suppléante)		
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Monique	VIALLA (suppléante)		
TRESSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie	MOYANO (suppléante)		
VENDEMIAN	David	CABLAT	Christine	FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)		

Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le A ,le